

Radior



MANUEL D'UTILISATION

NOTICE ORIGINALE

Colibri

SAS ECO MOBILITE DE L'AIN
39 CHEMIN DE LA VEYLE - 01310 SAINT-REMY



AVANT-PROPOS

Vous êtes le nouveau propriétaire d'un vélo RADIOR fabriqué en France, confortable et fiable.

Sa facilité d'utilisation et ses capacités d'adaptation aux conditions de route rencontrées le rendent unique sur le marché.

Vous trouverez dans ce manuel d'utilisation, les informations nécessaires pour :

- Vous aider à régler et entretenir votre vélo
- Rouler longtemps, confortablement et en toute sécurité
- Optimiser ses performances

Vous pourrez retrouver ce manuel d'utilisation sur notre site :

www.radior-bike.fr

Ou nous contacter : sav@radior-bike.fr

Nous vous remercions pour votre confiance, et restons à votre écoute pour toute suggestion, bonne route !

Il est impératif de lire attentivement cette notice avant la première utilisation de votre Vélo à Assistance Electrique.

Les symboles suivants indiquent les exigences de sécurité à respecter.



Risque de brûlures



Danger pouvant conduire à des blessures graves (voire mortelles), consignes impératives



Danger pouvant conduire à des blessures légères et/ou endommagement du vélo et de ses accessoires.

Vous trouverez les informations complémentaires à ce manuel dans les notices YAMAHA – SR SUNTOUR – sur notre page internet

<https://radiator-bike.fr/service-apres-vente/>

Les consignes de sécurité de ces notices sont à respecter impérativement en particulier les chapitres concernant la batterie et le chargeur de batterie.

DECLARATION DE CONFORMITE CE EU DECLARATION OF CONFORMITY



Raison sociale / Company name **Ecomobilité de l'Ain**
Adresse / Address **39 chemin de la Veyle
01310 Saint-Rémy
France**

Déclare que le modèle décrit ci-après / *hereby declare that the following model* :

Nom commercial / commercial name : Colibri

- Dénomination générique / *generic denomination* : Vélo à assistance électrique / Electric Power Assisted Cycle
- Marque / *brand* : Radior
- Type : tout modèle COLIBRI
- Fonction / *function* : cycle permettant un déplacement avec assistance au pédalage/cycle allowing a movement with assistance to the pedaling
- Description technique / *description of the machinery* : **Moteur central 250W, batterie lithium-ion 36V Yamaha / central motor 250W ; lithium-ion battery Yamaha**

Est conforme à toutes les dispositions de la

Directive 2006/42CE du Parlement Européen et du Conseil du 17 mai 2006 relative aux machines, et modifiant la Directive 95/16/CE
Directive 2014/30/UE du Parlement Européen et du conseil du 26/02/2014 relative à la CEM

Is in accordance with all the stipulations of the :

Directive 2006/42 CE of the European Parliament and of the Council of 17th May 2006 on machinery and amending Directive 95/16/CE
Directive 2014/30/UE of the European Parliament and of the Council of 26 February 2014 relating to EMC

Et aux normes harmonisées suivantes / and the following harmonized standards :

EN15194:2017,

CHRISTOPHE DRUGUET (DIRECTEUR GÉNÉRAL) EST AUTORISÉ À CONSTITUER LE DOSSIER TECHNIQUE

Tampon de la société

Signature **Christophe DRUGUET**



Fait à / Done at : Saint-Rémy, **le/ the** 03/10/2025

SOMMAIRE

1 - Votre Vélo à Assistance Electrique - VAE	7
1-1 Les composants	7
1-2 Les caractéristiques techniques	8
1-3 La sécurité	8
1-4 Enregistrement du vélo au fichier national unique des cycles	8
2 - Avant de rouler, réglages et vérifications	9
2-1 Réglage du guidon et de la potence	9
2-2 Installation des pédales	10
2-3 Hauteur et réglage de la selle	10
2-4 Réglage et vérification des freins	11
2-5 Jeu de direction	13
2-6 Roues et gonflage des pneumatiques	14
2-7 Tension chaîne	15
2-8 Fourche télescopique	15
2-9 Couples de serrage	16
3 - Utilisation de votre Vélo et de son Assistance Electrique	17
3-1 Composants de l'assistance électrique	17
• La batterie	17
• Le moteur	26
• Les commandes	27
3-2 Fonctionnement de l'assistance	27
3-3 Fonctionnement de la transmission Enviolo	31
4 - Intervention dépannage	32
4-1 Montage/Démontage de la roue avant	32
4-2 Montage/Démontage de la roue arrière	33
5 - Accessoires	35
• Béquille	35
• Porte-bagage	35
• Sonnette	35
• Garde-boue	35
6 - Entretien et Maintenance	36
• Nettoyage	36
• Maintenance	36
7 - Conditions de Garantie	39
8 - Recyclage	39

1 - VOTRE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE - VAE

1-1 LES COMPOSANTS



Les composants critiques pour la sécurité du produit et montés à la livraison ont été définis pour respecter les normes en vigueur, vous ne devez pas les démonter.

Si vous êtes amené à remplacer ces pièces, il est important pour votre sécurité de choisir des pièces d'origine, ou de demander conseil à votre revendeur.

1-2 LES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES



Votre vélo RADIOR a été conçu par notre bureau d'études pour un usage en ville ou trekking sur des chemins peu accidentés. Il n'est néanmoins pas prévu pour une utilisation en VTT ou dans des conditions d'endurance sévères type chemins accidentés, marches, ornières...

Toute utilisation autre que celle prévue, pourrait entraîner une dégradation anormale de votre vélo, vous mettre en danger et supprimer toute prise en charge sous garantie. Le poids de votre VAE est de **28 kg**.

La charge maximale embarquée autorisée, conducteur + charge est de **120 kg**.

La vitesse maximale avec assistance est de **25 km/h**.

Niveau acoustique

Le niveau de pression acoustique de votre vélo à assistance électrique RADIOR est inférieur à 70 dBA.

1-3 LA SÉCURITÉ

Quelques conseils avant de démarrer...

La pratique du vélo comporte des risques de chutes ou de collisions. Pour éviter les blessures corporelles, nous vous conseillons de vous munir d'un maximum d'équipements de sécurité, en particulier le **port d'un casque** homologué est fortement recommandé dès que vous roulez. Il est obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans. Néanmoins, dans le code de la route français, l'utilisation sur route ouverte du VAE est interdite aux enfants de moins de 14 ans.

Equipez-vous aussi de vêtements pratiques, qui vous permettent d'être facilement visible des autres utilisateurs de la chaussée, couleurs vives, fluorescentes, réfléchissantes... l'utilisation de gants vous protégera en cas de chute.

Attention aux sangles, lanières, écharpe, jupe ou autres objets risquant une prise dans les rayons.

Vous devez vous soumettre aux exigences légales de sécurité du pays dans lequel vous circulez et donc respecter le **code de la route** en France.

L'entretien périodique de votre vélo vous permettra de rouler en toute sécurité. Il est recommandé de contrôler régulièrement : le fonctionnement optimal des freins, le gonflage des pneumatiques, la qualité des jantes, l'absence de jeu dans la direction, le fonctionnement de l'éclairage.



Toute utilisation par une personne autre que l'utilisateur habituel doit être maîtrisée : Ne prêtez votre vélo qu'à une personne présentant toutes les capacités nécessaires à le conduire en toute sécurité, informez ce conducteur de toutes les consignes de ce manuel.

Ne laissez pas le VAE à disposition d'enfants sans surveillance.

1-4 ENREGISTREMENT DU VÉLO AU FICHER NATIONAL UNIQUE DES CYCLES

Vous avez acheté un vélo RADIOR qui a été préalablement marqué et enregistré dans le FNUCI, pour faciliter sa traçabilité en cas de vol. Ce Fichier National Unique des Cycles Identifiés est géré par l'association APIC <https://apic-asso.com/qui-sommes-nous/> Vous devez compléter l'enregistrement de votre vélo en vous connectant à la page du site qui vous a été fournie lors de l'achat par votre revendeur.

2 - AVANT DE ROULER, RÉGLAGES ET VÉRIFICATIONS

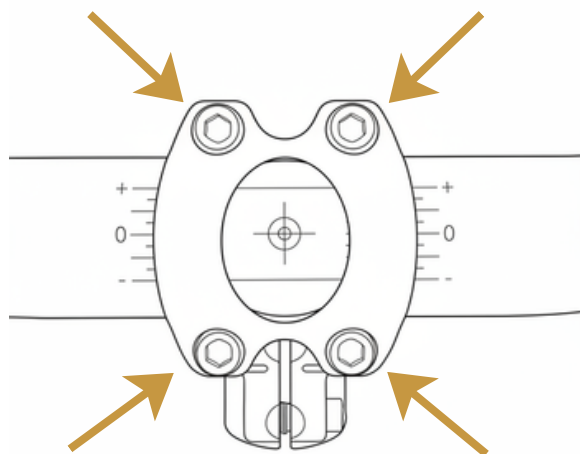
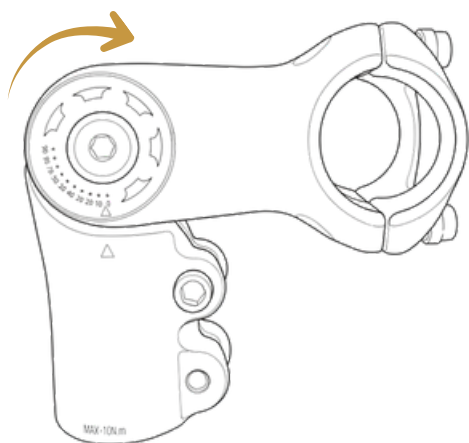
La selle, le guidon, les leviers de frein font partie du poste de conduite qui, pour votre confort et votre sécurité, doit être adapté à votre morphologie. Il est préférable de faire réaliser ces réglages par votre spécialiste. Si vous devez les réaliser vous même, voici nos préconisations.

2-1 RÉGLAGE DU GUIDON ET DE LA POTENCE

Après déballage du carton, vous devez tourner l'ensemble potence/guidon perpendiculairement à l'axe du vélo, puis resserrer les 2 vis au couple de 10Nm maxi. Pour conduire confortablement, le guidon de votre vélo doit être adapté à votre besoin sans que la position des mains ne descende en dessous de la hauteur de la selle. Vous pouvez adopter une position droite, qui sollicite davantage la colonne vertébrale ou une position plus courbée qui sollicite les bras et les poignets.

Les réglages de l'orientation du cintre de guidon et de la potence permettent de positionner vos mains.

Dévissez la/les vis concernée(s), réglez les positions souhaitées et revissez en utilisant les couples préconisés



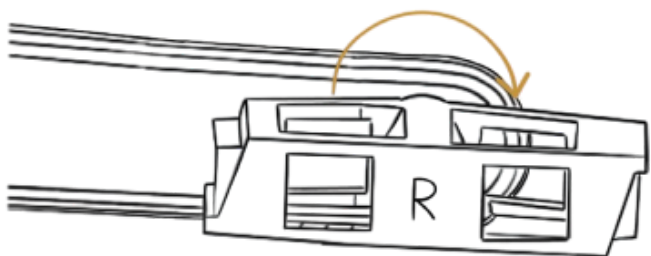
Vérifiez la bonne qualité des poignées et leur maintien suffisant sur le guidon.



Si vous équipez votre vélo de prolongateurs, bar-ends, ou d'un cintre multi-position ou si vous modifiez significativement la hauteur assurez-vous que ces changements n'aient pas d'influence négative sur le temps de réponse au freinage ou sur le comportement du vélo dans les virages. Vérifiez que la longueur des durites de frein est correcte dans toutes les positions du guidon.

2-2 INSTALLATION DES PÉDALES

Si les pédales ne sont pas montées lorsque vous recevez votre vélo vous devrez réaliser les opérations suivantes :

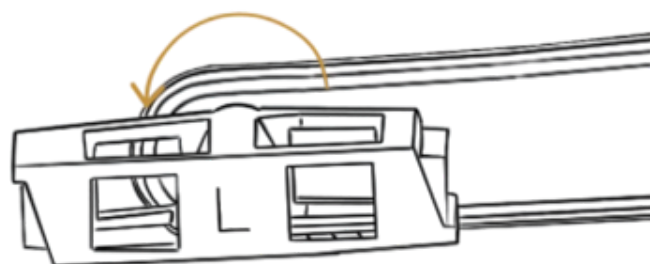


Pédale droite (repère R sur la pédale).

Visser à la main la pédale dans l'axe de la manivelle droite du pédalier, dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'à léger blocage puis utiliser une clé pour assurer un serrage complet de 25Nm.

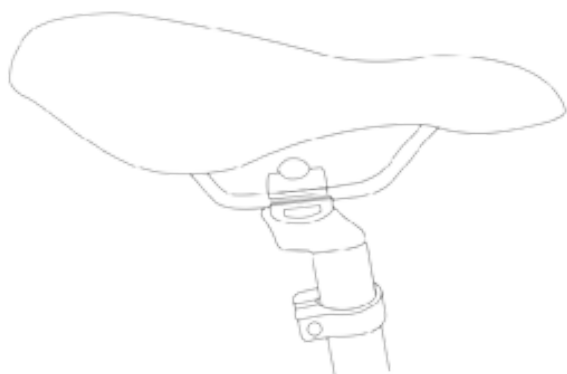
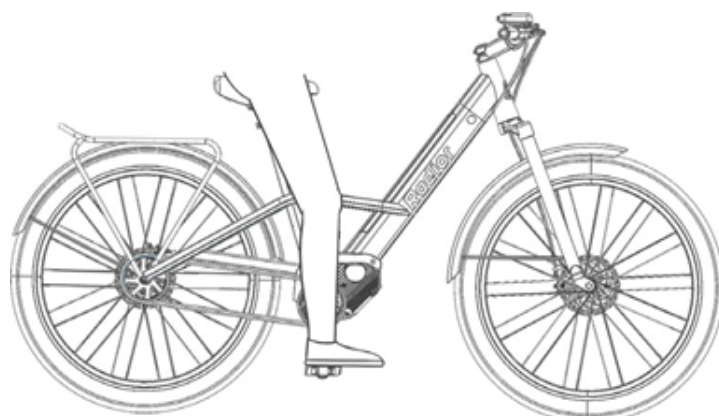
Pédale gauche (repère L sur la pédale).

Visser à la main la pédale dans l'axe de la manivelle gauche du pédalier, dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, jusqu'à léger blocage puis utiliser une clé pour assurer un serrage complet de 25Nm.



2-3 HAUTEUR ET RÉGLAGE DE LA SELLE

Afin de vérifier si la selle se trouve dans une position optimale, nous vous conseillons de procéder ainsi: lorsque vous êtes assis sans contrainte sur votre selle (vous pouvez vous appuyer contre un mur pour faciliter cette opération), talon sur la pédale en position basse, vos jambes doivent pouvoir alternativement être allongées sans déhanchement.



Votre vélo est initialement équipé d'un système de serrage de la tige de selle par vis.

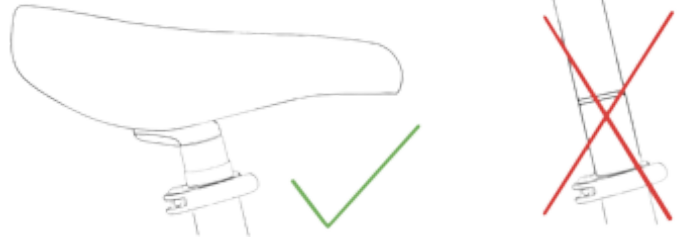
Pour régler la hauteur de selle, utilisez une clé Allen de 4 mm, desserrez, appliquez la bonne hauteur et resserrez. Ce dispositif est compatible avec un dispositif de serrage à levier. Dans ce cas ouvrez le levier du collier de selle, appliquez la bonne hauteur, resserrez le levier.



Vous ne pouvez pas monter la selle au-dessus du repère indiqué sur le tube de selle.

Ce repère ne doit pas être apparent pour garantir un bon maintien de la selle et éviter tout accident.

Vous pouvez ensuite adapter l'inclinaison ou l'avancement de la selle dans la position qui vous convient avec la vis de réglage.

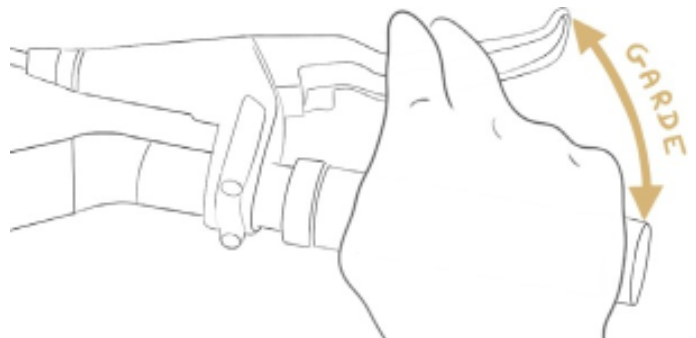
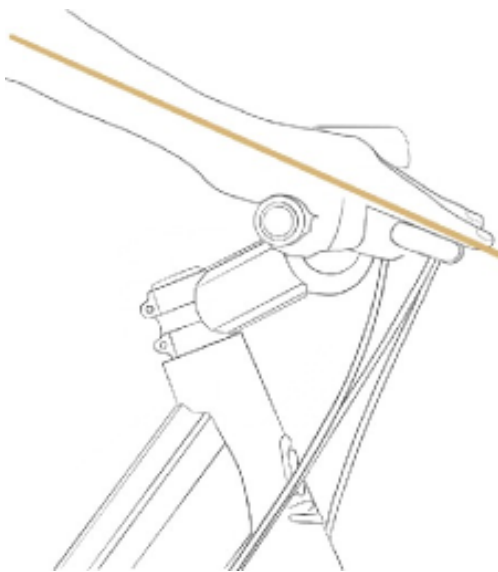


2-4 RÉGLAGE ET VÉRIFICATION DES FREINS

La poignée gauche sur le guidon actionne le frein avant, la poignée droite actionne le frein arrière.

Vous pouvez orienter les poignées pour faciliter la manipulation des leviers de freins et le confort d'utilisation.

La position idéale pour permettre d'accéder correctement aux freins est de positionner vos doigts et vos mains, dans le prolongement de l'avant-bras, deux doigts sur le levier.



La garde entre les leviers et le guidon peut être réglée par la vis située sur le levier.

Votre système de freinage est composé de freins à disque hydrauliques très performants.



Avant d'utiliser pour la première fois votre vélo sur une grande distance, nous vous conseillons de tester à petite vitesse les freins et leur réglage pour vous familiariser avec leur réponse.



Après une utilisation intensive, la surface des disques de freins et les parties environnantes, plaquettes, leviers... peuvent atteindre des températures élevées. Vous devez attendre le refroidissement complet, au minimum 30 minutes, avant d'approcher vos mains ou toute surface fragile.



Attention : Par temps de pluie ou sur une route mouillée, la distance de freinage est plus grande. Roulez plus lentement et anticipez pour éviter de freiner brutalement.

2-5 JEU DE DIRECTION

Le jeu de direction, n'est pas une partie visible. En haut de la fourche, il permet à celle-ci de tourner avec précision dans le tube du cadre.



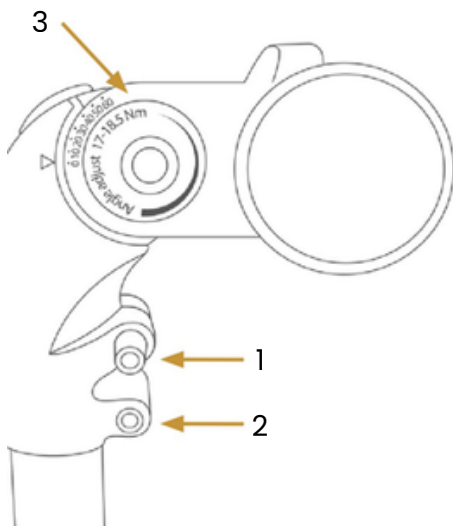
Il ne doit pas être trop serré sinon il pourrait casser et risquer d'entraîner un accident ou une blessure.

Il peut subir des sollicitations importantes et des chocs si les conditions de roulage sont difficiles. Si un jeu apparaît, il peut dégrader la durée de vie de votre VAE, il faut corriger ce jeu rapidement.

Voici comment le contrôler :

Serrez le frein avant, roue avant au sol, sollicitez le vélo avec les mains sur le guidon alternativement d'avant en arrière puis d'arrière en avant.

Si vous constatez un mouvement anormal ou un bruit de choc, procédez au resserrage :



1 - Desserrez les vis de fixation de la potence sur l'axe de direction 1, 2.

2 - Serrez la vis de réglage 3 au ressenti jusqu'à éliminer le jeu - ne forcez pas cette vis, et vérifiez qu'il n'y a pas de résistance ou un bruit de frottement lorsque vous manœuvrez

3 - Vérifiez la position correcte de la potence et resserrez ses vis de fixation au couple préconisé.

Nous vous conseillons de faire procéder au contrôle régulier de la direction par un spécialiste et de lui confier la réparation de votre VAE si vous avez constaté une anomalie.

2-6 ROUES ET GONFLAGE DES PNEUMATIQUES

Les roues sont un élément de sécurité de votre vélo à assistance électrique. Les roues doivent être fixées correctement.

Le couple de serrage des roues doit être conforme aux valeurs préconisées (voir tableau des couples de serrage préconisés).

Les pneumatiques doivent être correctement gonflés.
Contrôler régulièrement la pression de vos pneus vous assurera sécurité et longévité.

La pression maximale du pneumatique est indiquée sur le pneumatique lui-même. Une pression maximale est aussi préconisée sur la jante, il faut limiter le gonflage à la pression la plus basse des deux. En fonction du terrain rencontré et du confort souhaité, la pression peut être ajustée.

Vos pneumatiques doivent être changés dès que vous constatez une usure anormale, une entaille, ou toute déformation.
Remplacez les pneumatiques ou chambres à air par des pièces de rechange appropriées et certifiées.

Pour le démontage ou remplacement des chambres à air, utilisez des démonte pneus en plastique.

Il est recommandé de changer le fond de jante tous les ans.

Veillez à ce que la jante soit en bon état à l'intérieur, lisse et sans fissure apparente afin que le pneumatique adhère parfaitement et de manière symétrique sur toute la surface de la jante.

Les jantes ne doivent pas présenter de déformation même locale, pas de fissure, pas de voile (faire tourner la roue librement et vérifier la régularité de la rotation).
Vérifiez l'état des rayons car tout rayon endommagé peut entraîner la rupture de la roue et donc une chute dangereuse.

2-7 TENSION CHAÎNE

Un galet tendeur assure la tension, il n'y a pas de réglage particulier mais un contrôle régulier de la fixation du galet et du bon fonctionnement est nécessaire.

2-8 FOURCHE TÉLESCOPIQUE

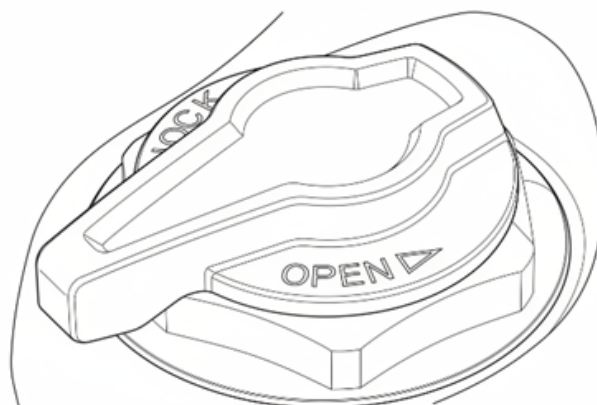
Pour un plus grand confort en dehors des voies goudronnées, votre vélo est équipé d'une fourche télescopique haut de gamme offrant de très grandes performances.

Elle possède un ressort hélicoïdal dont la précharge est réglable en fonction de votre poids.

Le ressort est réglé sur une dureté initiale moyenne, tournez dans le sens horaire pour augmenter la précharge et en sens inverse pour la réduire.



Un système de blocage manuel accessible en roulant permet de réduire le pompage de la fourche lors du pédalage « en danseuse » ou sur les surfaces bitumées.



Pour tous ces réglages et pour l'entretien de ce composant, vous pouvez consulter la notice du fabricant de la fourche, ou pour plus de sécurité, nous vous conseillons de solliciter votre revendeur.

2-9 COUPLES DE SERRAGE PRÉCONISÉS ET SPÉCIFICATIONS :

Composant	Couple de serrage	Spécifications
Selle / tige de selle	Selle sur tige de selle : 18 Nm	Diamètre : Ø31.6
Collier serrage tige de selle	Serrage collier : 6 Nm	Diamètre : Ø34
Cintre - guidon	Serrage cintre sur potence : Max 6 Nm (vérifier la valeur sur le composant)	Diamètre cintre : Ø31.8
Pivot - tube de direction	Serrage potence sur pivot : Max 10 Nm (vérifier la valeur sur le composant)	Diamètre pivot : 1" 1/8 - Ø28.6 Jeu de direction : ZS56/28.6 - ZS56/40
Potence	Réglage orientation potence : Min 15Nm Max 18.5 Nm	-
Poignées	3 Nm	-
Pédales	25 Nm	-
Manivelles	40 Nm	Manivelles : ISIS 160 mm
Axe roue avant	10 Nm	Fourche télescopique : Standard 12x100mm, Axe traversant
Axe roue arrière	30-40 Nm	Axe plein 10x135mm Erou borgne Enviolo 15mm
Pignon arrière	40 Nm	Pignon Enviolo 22 dents
Plateau	40 Nm	Plateau moteur : 104BCD, 44 dents Erou à encoches, compatible Shimano TL-UN96-A
Raccord de durit	4 Nm	-
Freins	Levier de frein : 4 Nm Disque de frein : 6 Nm Étrier de frein : 6 Nm	Avant : Postmount 180mm Arrière : Adaptateur IS arrière pour Étrier Postmount 180mm Diamètre disque : 180 mm
Porte-bagage	4 à 5 Nm	-
Garde-boue	4 à 5 Nm	-
Moteur	18 Nm	-
Pneus	Pression max. 2.35 bar	Section mini : ETRTO 50-584 Section maxi : ETRTO 60-584

En cas de changement de composant, veuillez vérifier les préconisations du fabricant du composant et en cas de doute, consultez votre revendeur.

3 - UTILISATION DE VOTRE VÉLO ET DE SON ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

La plage de température d'utilisation de votre vélo à assistance électrique est : -20° à +50°C.

3-1 COMPOSANTS DE L'ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

• LA BATTERIE

Votre vélo électrique dispose d'une batterie intégrée au cadre, discrète, performante : **YAMAHA X1R de 500 Wh ou YAMAHA X5W de 560 Wh**



Veillez consulter la notice YAMAHA de votre batterie qui vous informe des dangers et préconisations avant toute manipulation, et noter en particulier que :

Il est formellement interdit de démonter la batterie, d'ouvrir la batterie ou de déchiqueter les éléments

En cas de contact de liquide avec les yeux, laver abondamment et consultez un médecin

Tenir la batterie hors de portée des enfants - en cas d'ingestion d'un élément, consultez immédiatement un médecin

Ne pas laisser des enfants remplacer la batterie sans la surveillance d'un adulte.

Ne pas laisser la batterie en charge prolongée.

La batterie doit être stockée à température ambiante, idéalement entre 15°C et 25°C et ne doit pas être exposée aux flammes ou à une chaleur intense (exposition prolongée au soleil) ou immergée. La température minimale ne doit jamais être inférieure à -20°C.

Votre batterie vous est livrée partiellement chargée afin de préserver l'intégralité des cellules et pour vous permettre d'effectuer vos premiers tours de roues.

Montage / Démontage de la batterie



Il est recommandé de charger la batterie à l'intérieur, à l'abri des intempéries, éloignée de matériaux inflammables, à une température comprise entre 0 et 45°C, et sous surveillance.



Vous devez uniquement utiliser le chargeur fourni avec votre vélo et ne pas utiliser d'autres moyens de recharge.

Les instructions fournies sur l'étiquette du chargeur de batterie doivent être scrupuleusement respectées.



La batterie est intégrée au cadre du VAE.

Couper l'alimentation du vélo en cas de manipulation de la batterie.

Insérer la clé dans le verrou et tourner la clé d'un quart de tour (gauche ou droite).

Déverrouiller le capot en remontant le loquet

Déposer le capot puis récupérer la batterie en appuyant sur le bouton gris.



Insertion de la batterie



Déposer le capot en remontant le loquet

Insérer la clé dans le verrou et tourner la clé d'un quart de tour (gauche ou droite).

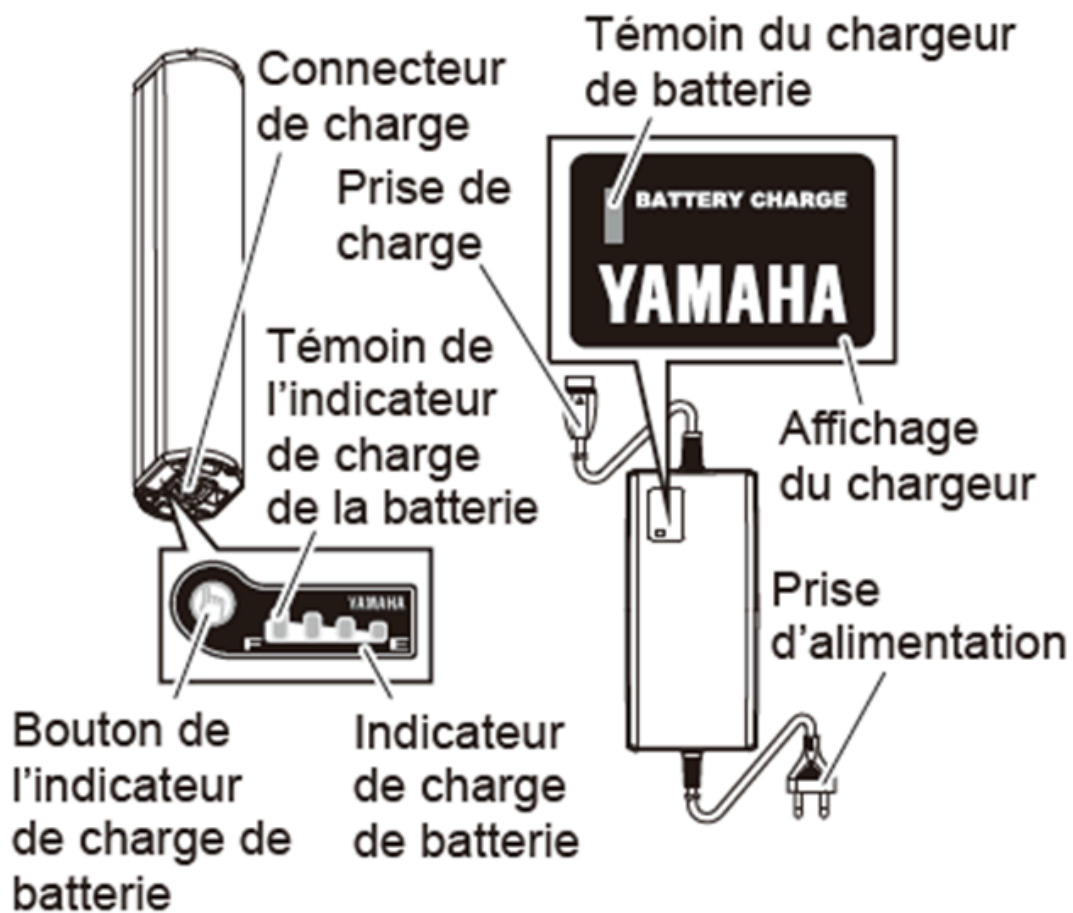
Déverrouiller le capot en remontant le loquet.

Déposer le capot puis récupérer la batterie en appuyant sur le bouton gris.



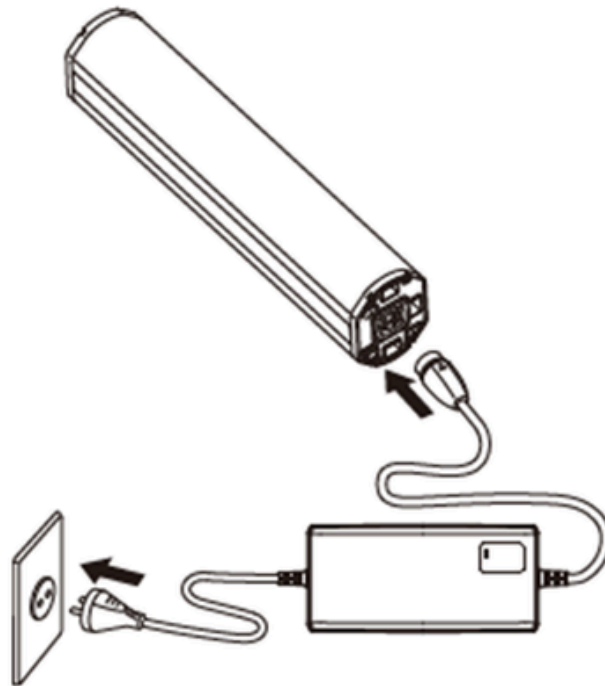
Chargement de la batterie

La batterie peut être chargée soit hors du vélo soit directement sur le vélo à l'aide du connecteur déporté sur le flanc gauche du cadre.



1 - Brancher la prise d'alimentation du chargeur de batterie dans une prise d'alimentation secteur

2 - Brancher la prise de charge au connecteur de la batterie si la batterie est démontée, sinon au connecteur déporté



Les 4 indicateurs lumineux sur la batterie informent de l'état de charge. Ils représentent chacun 25% de la charge. Si les 4 indicateurs sont allumés, la charge est complète.



Si aucun indicateur n'est allumé, la batterie est totalement déchargée ou endommagée.

Un voyant sur le chargeur vous indique l'état de charge. Vert pleine charge, rouge en cours de chargement.

Quand la batterie est chargée, déconnectez le chargeur de la batterie et du réseau électrique. Il n'est pas recommandé de laisser brancher en permanence la batterie au chargeur.

Chargez votre batterie régulièrement même si vous n'utilisez pas ou peu votre vélo.

Si vous devez laisser votre vélo inutilisé pendant plus de 1 mois, évitez de stocker votre batterie avec une charge supérieure à 80%, dès lors, déposez le bloc batterie, stockez le suivant la procédure suivante :

Maintenez la charge entre 25 et 75 %, vérifiez la charge au bout de 3 mois, si la charge est en dessous de 25%, rechargez-la jusqu'à 75 % si vous continuez le stockage.

Si l'indicateur de charge clignote, recharger la batterie

La batterie doit être stockée à température ambiante, idéalement entre 15°C et 25°, dans une ambiance sèche, elle ne doit pas être exposée aux flammes ou à une chaleur intense (exposition prolongée au soleil) ou immergée. La température minimale ne doit jamais être inférieure à -20°C.

Si vous n'utilisez pas votre vélo pendant plus de 6 mois, il est recommandé de faire réviser votre vélo par un spécialiste

La batterie dispose d'une autonomie qui peut varier en fonction d'une utilisation intensive ou non, de la charge du VAE, de l'âge de la batterie.

L'état de charge de la batterie est indiqué par le témoin de charge à droite de l'unité d'affichage et visible lorsque le vélo est en charge, il présente 10 barrettes représentant chacune 10 % de la charge.

La batterie doit être retirée avant tout transport du vélo en voiture ou en avion ou pour tout stockage. Prenez soin de ne pas endommager les connexions.

Si vous devez vous débarrasser de votre batterie, vous devez la rapporter dans un centre de traitement spécialisé.



Ne jamais mettre la batterie à la poubelle.



Consignes de sécurité – Utilisation du chargeur

- a) Le chargeur est conçu pour être utilisé à l'intérieur uniquement. Ne l'exposez pas à la pluie ou à la neige.
- b) L'utilisation abusive d'autres types de piles peut provoquer un éclatement et entraîner des blessures et des dommages.
- c) Ne pas incinérer, démonter ou court-circuiter les piles.
- d) Si les performances des piles diminuent considérablement, il est temps de les remplacer.
- e) Ranger le chargeur dans un endroit frais et sec lorsqu'il n'est pas utilisé.
- f) Débranchez l'alimentation avant de faire ou de défaire les connexions à la batterie.
AVERTISSEMENT : Gaz explosifs. Éviter les flammes et les étincelles. Assurer une ventilation adéquate pendant la charge.
- g) Pendant la charge, la batterie doit être placée dans un endroit bien ventilé.
- h) Tenir les appareils électriques hors de portée des enfants ou des personnes infirmes. Ne les laissez pas utiliser les appareils sans surveillance.
- i) Cet appareil n'est pas destiné à être utilisé par des personnes (y compris des enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou qui manquent d'expérience et de connaissances, à moins qu'elles n'aient reçu une surveillance ou des instructions concernant l'utilisation de l'appareil de la part d'une personne responsable de leur sécurité. Les enfants doivent être surveillés afin de s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

Consignes de sécurité – Utilisation de la batterie

- a) Ne pas démonter, ouvrir ou déchiqueter les éléments ou les batteries.
- b) Conserver les batteries hors de portée des enfants. Il convient de surveiller l'utilisation d'une batterie par des enfants. Plus particulièrement, conserver les batteries de petite taille hors de portée des enfants.
- c) En cas d'ingestion d'un élément ou d'une batterie, il convient de consulter immédiatement un médecin
- d) Ne pas exposer des éléments ou des batteries à la chaleur ou au feu. Éviter le stockage directement sous la lumière solaire.
- e) Ne pas court-circuiter un élément ou une batterie. Ne pas stocker des éléments ou des batteries de manière désordonnée dans une boîte ou un tiroir, où ils peuvent se mettre en court-circuit entre eux ou être mis en court-circuit par d'autres objets métalliques.
- f) Ne pas retirer un élément ou une batterie de son emballage d'origine tant que cela n'est pas nécessaire à son utilisation.
- g) Ne pas faire subir de chocs mécaniques aux éléments ou aux batteries.
- h) En cas de fuite d'un élément, veiller à ne pas laisser le liquide entrer en contact avec la peau ou les yeux. Si c'est le cas, laver la zone affectée à grande eau et consulter un médecin.
- i) N'utiliser aucun autre chargeur que celui prévu spécifiquement pour utilisation avec l'appareil.
- j) Respecter les marques plus (+) et moins (-) sur l'élément, la batterie et l'appareil et s'assurer que l'utilisation est correcte.
- k) Ne pas utiliser d'éléments ou de batteries qui ne sont pas conçu(e)s pour être utilisé(e)s avec l'appareil.
- l) Ne pas mélanger des éléments de fabrication, de capacité, de taille ou de type différents à l'intérieur d'un appareil.
- m) Acheter toujours la batterie recommandée par le fabricant du dispositif pour le matériel.
- n) Maintenir les éléments et les batteries propres et secs.

- o) Essuyer les bornes des éléments ou des batteries, si elles deviennent sales, à l'aide d'un tissu propre et sec.
- p) Il est nécessaire de charger les accumulateurs avant usage. Utiliser toujours le chargeur adapté et se référer aux instructions des fabricants ou au manuel de l'appareil concernant les instructions de charge correcte.
- q) Ne pas laisser une batterie en charge prolongée lorsqu'elle n'est pas utilisée.
- r) Après des périodes de stockage prolongées, il peut être nécessaire de charger et décharger plusieurs fois les accumulateurs, afin d'obtenir la performance maximale.
- s) Conserver les documentations d'origine relatives au produit pour s'y référer ultérieurement.
- t) N'utiliser l'élément ou la batterie que dans l'application pour laquelle il ou elle est prévue.
- u) Si possible, retirer la batterie de l'appareil lorsqu'il n'est pas utilisé.
- v) Mettre au rebut de manière convenable.
- w) La batterie doit être stockée à température ambiante, idéalement entre 15°C et 25°C et ne doit pas être exposée aux flammes ou à une chaleur intense (exposition prolongée au soleil) ou immergée. La température minimale ne doit jamais être inférieure à -20°C.

• LE MOTEUR

Avec une puissance de 250W et un couple de 85 Nm, le moteur YAMAHA PW permet de vous assister dès que vous pédalez.

Le moteur est équipé d'un capteur de couple. La puissance développée par le moteur dépend de la force appliquée par le cycliste et du mode d'assistance sélectionnée.

Un mode automatique optimise le niveau d'assistance en fonction des conditions de conduite.

L'assistance se coupe dès que vous cessez de pédaler ou lorsque la vitesse dépasse 25km/h.



Le bloc moteur ne doit jamais être ouvert. Les interventions doivent être réalisées par un professionnel.



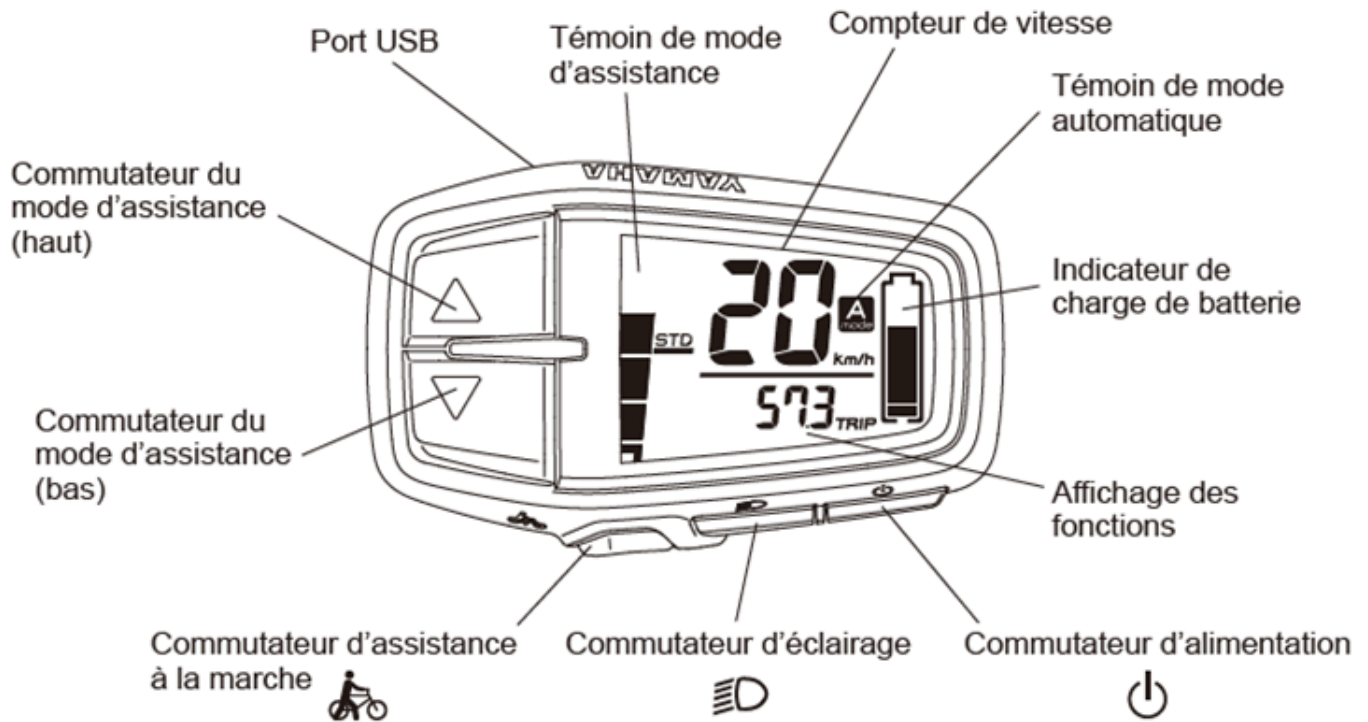
Sous certaines conditions, la paroi extérieure du bloc moteur peut atteindre des températures élevées, évitez tout contact après utilisation récente.

Les performances pourraient être limitées en dessous de -10°C.

• LES COMMANDES

Modèle : A2

Sur votre guidon, vous disposez d'une unité d'affichage et de commandes.



N.B. Le port USB sert à connecter l'outil de diagnostic des pannes YAMAHA désigné, il ne peut pas être utilisé comme source d'alimentation électrique

3-2 FONCTIONNEMENT DE L'ASSISTANCE

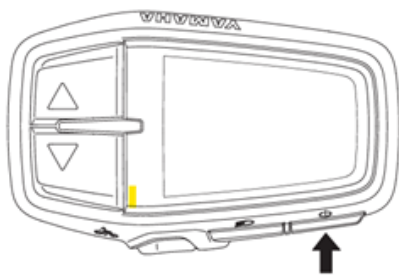


Ne soyez pas distrait par l'écran du boîtier de commande, si vous devez manipuler les commandes en dehors des niveaux d'assistance, arrêtez-vous pour le faire.

NOTICE D'UTILISATION YAMAHA : toutes les fonctionnalités de votre assistance sont décrites dans la notice d'utilisation : Yamaha MANUEL DU PROPRIETAIRE que vous trouverez sur notre site internet.

Nous en résumons ici les fonctions essentielles.

Alimentation Marche/Arrêt



Activer ou désactiver le commutateur d'alimentation.

Attendez 2 secondes après la mise sous tension pour pouvoir mettre les pieds sur les pédales ou rouler (réduction de puissance)

Mode d'assistance

Vous pouvez choisir votre mode d'assistance entre :

- OFF
- +ECO
- ECO
- STD
- HIGH

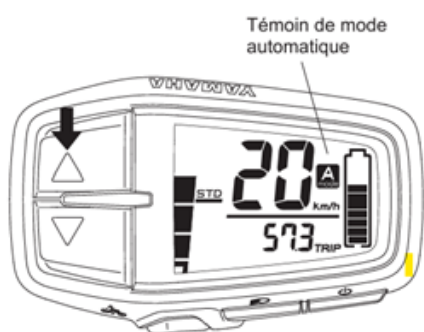
En appuyant une ou plusieurs fois sur le commutateur du haut ou le commutateur du bas du sélecteur de mode d'assistance. Le mode sélectionné s'affiche sur l'indicateur de mode d'assistance.

Indicateur du mode d'assistance



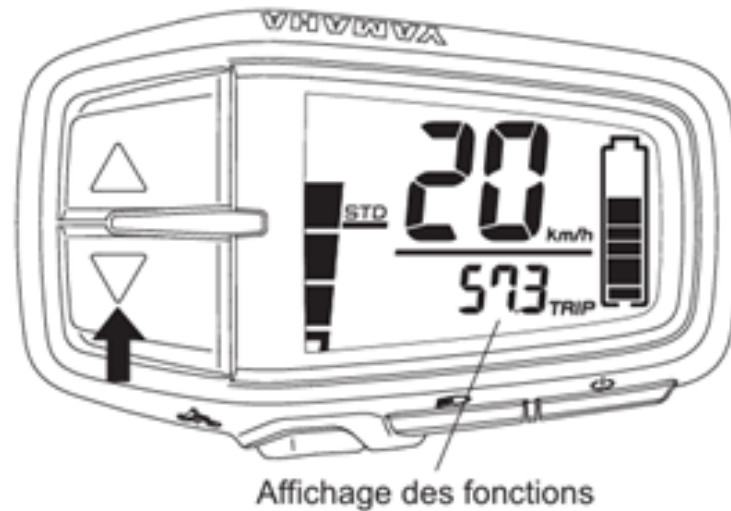
Sélecteur du mode d'assistance

Mode automatique



Pour utiliser le mode automatique, cliquer sur le sélecteur du haut pendant plus d'une seconde.

Affichage des options



Appuyez sur le commutateur bas du sélecteur pendant plus d'une seconde

L'affichage peut indiquer les fonctions suivantes :

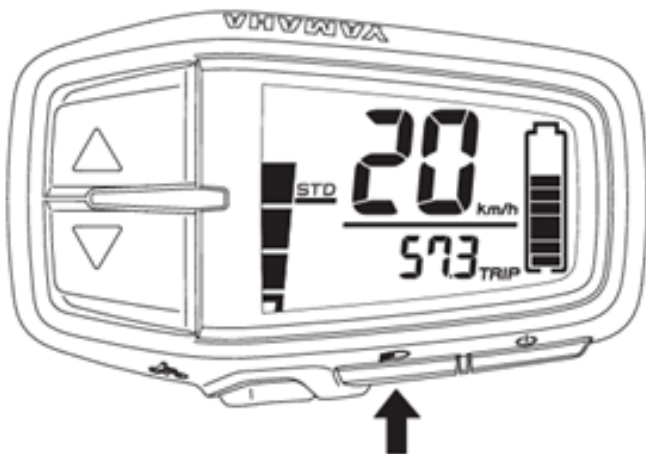
Compteur kilométrique : distance totale parcourue depuis que l'appareil a été allumé.

Compteur de sortie : distance totale parcourue depuis la dernière remise à zéro. Les données sont sauvegardées lors de l'arrêt d'alimentation. Pour le réinitialiser, appuyer sur les 2 boutons du sélecteur simultanément pendant au moins 2 secondes lorsque le compteur de sortie est affiché.

Autonomie (distance d'assistance restante) : estimation de la distance qui peut être parcourue avec le mode d'assistance en cours. Attention, l'autonomie réelle peut varier en fonctions du parcours (vent, collines, arrêts fréquents...)

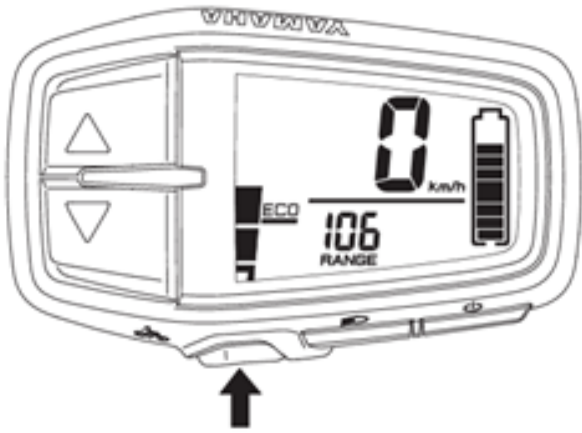
Si vous souhaitez convertir les kms en miles, veuillez consulter la notice Yamaha correspondante

Feu avant et arrière



Appuyer sur le commutateur d'éclairage pour allumer ou éteindre **les feux avant et arrière**.

Assistance à la marche



Appuyez et maintenez enfoncé le commutateur d'assistance à la marche pour déplacer le vélo. Vous pouvez être sur le vélo.



En cas d'affichage d'un code d'erreur sur votre unité d'affichage et de commande, consultez la notice Yamaha correspondante ou adressez-vous à votre revendeur.



Il n'y a pas d'accès possible aux paramètres programmés dans le boîtier électronique. Les fonctionnalités d'origine sont verrouillées et vous ne devez jamais tenter de modifier la gestion électronique. Cette action pourrait provoquer un accident aux conséquences graves.

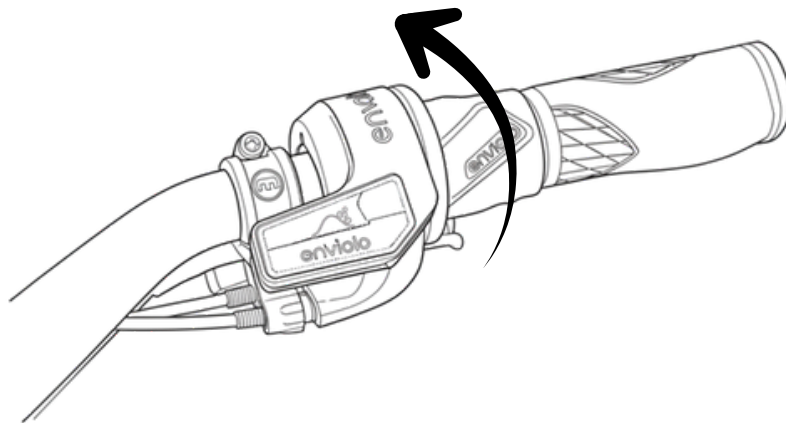
3-3 FONCTIONNEMENT DE LA TRANSMISSION ENVILO

Votre vélo est équipé d'une transmission Enviolo Trekking à variation continue dont le mécanisme est intégré dans le moyeu arrière. La commande est à poignée tournante et possède un indicateur qui est une représentation simplifiée d'un vélo sur un parcours. Contrairement à une transmission à dérailleur, il n'y a pas de rapports de transmission fixes. Cela rend la conduite de votre vélo plus intuitive et sécurisante, il suffit de tourner la manette pour trouver la cadence de pédalage et l'effort qui nous convient. Vous avez également la possibilité de changer votre rapport de transmission à l'arrêt, par exemple pour un démarrage facile au feu rouge.

Lorsque vous souhaitez avoir une cadence de pédalage plus élevée ou un effort de pédalage moindre, tournez la poignée vers l'avant.

Sur l'indicateur, la courbe va s'élever.

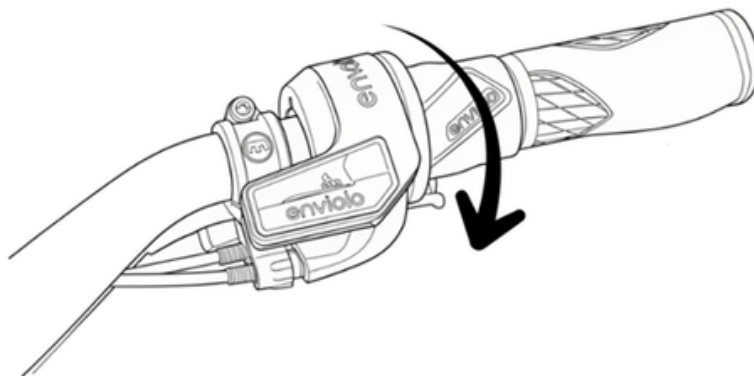
Situation : l'itinéraire monte, il y a du vent, démarrage à l'arrêt ou à faible vitesse, etc.



Lorsque vous souhaitez avoir une cadence de pédalage moins élevée ou un effort de pédalage plus important, tournez la poignée vers l'arrière.

Sur l'indicateur, la courbe va s'aplatir.

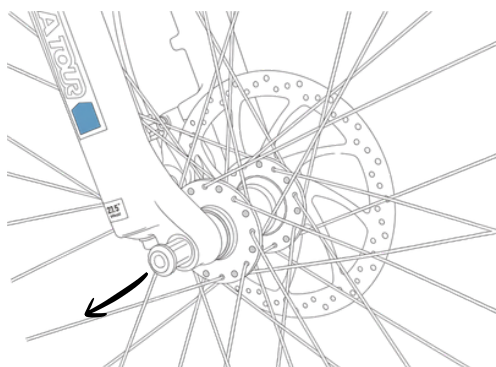
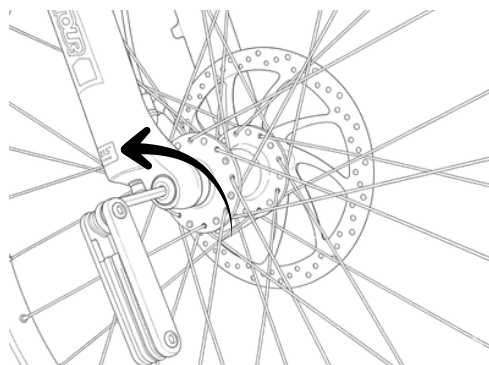
Situation : l'itinéraire est à plat ou descend, l'on souhaite prendre de la vitesse, etc.



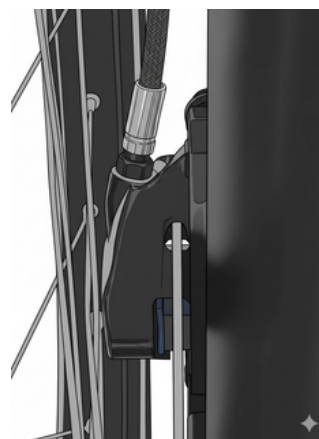
4 - INTERVENTION DÉPANNAGE

4-1 MONTAGE / DÉMONTAGE DE LA ROUE AVANT

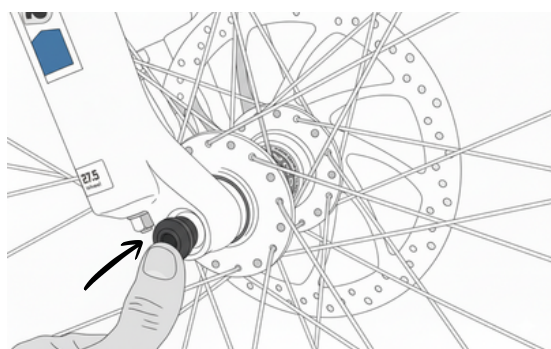
Desserrer complètement l'axe de roue à l'aide d'une clé allen 6 mm



Tirer sur l'axe afin de l'extraire et retirer la roue

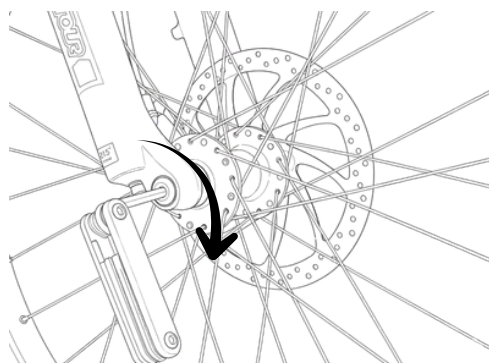


Pour le remontage, glisser la roue au milieu des jambages en prenant soin de bien insérer le disque entre les plaquettes de freins

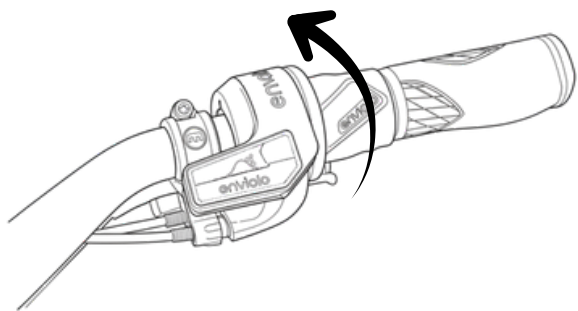


Insérer l'axe de roue jusqu'en butée

Serrer l'axe de roue à l'aide d'une clé allen de 6mm à un couple de 8-10Nm



4-2 MONTAGE / DÉMONTAGE DE LA ROUE ARRIÈRE

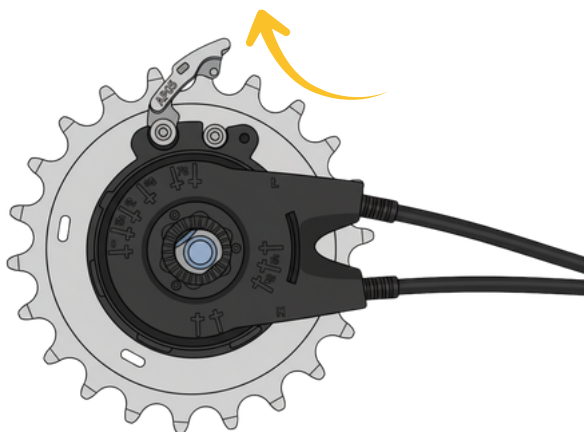


Assurez-vous que la manette Enviolo est en position "montée"

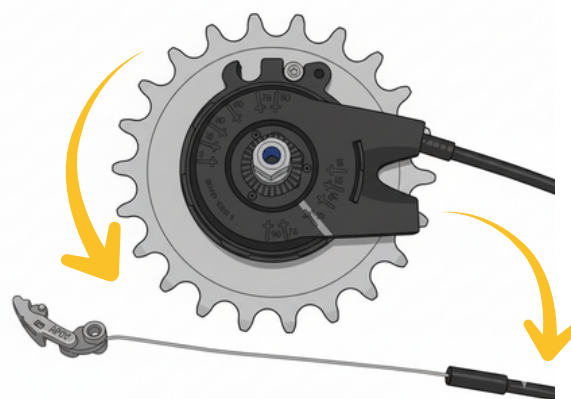
Pour libérer les câbles de l'interface Enviolo de votre moyeu arrière, veuillez suivre les étapes ci-dessous :



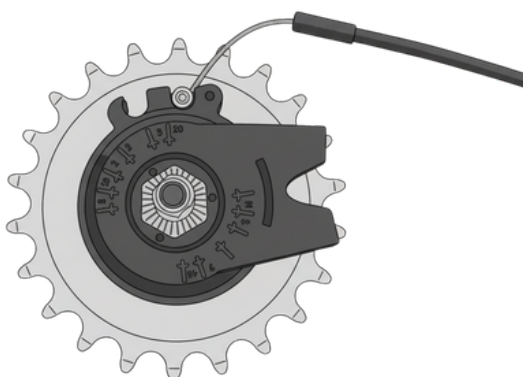
Soulevez le clapet de verrouillage

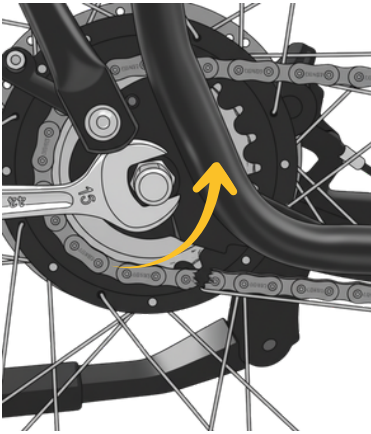


Retirer le clapet, le câble et désengager la gaine de l'interface



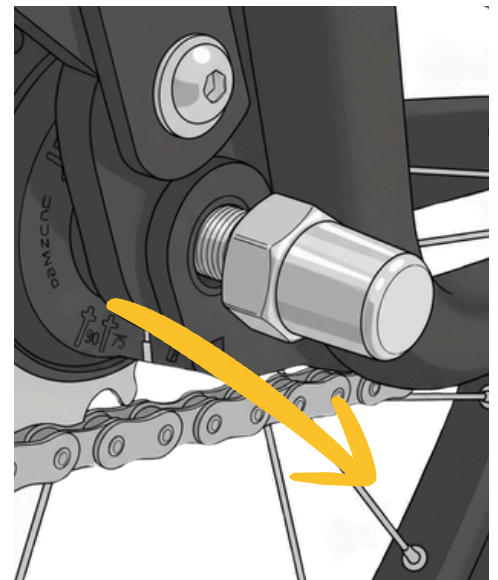
Retirer le câble et désengager la seconde gaine de l'interface





Une fois les câbles libérés, l'outillage nécessaire pour déposer la roue : en cas de dépannage clé plate de 15 mm, à l'atelier utilisez une douille longue de 15 mm (clé dynamométrique pour contrôler le couple de serrage au remontage).

Desserrez les écrous de chaque côté, libérez les 2 rondelles anti-rotation et enlevez la roue.



Remontage de la roue arrière :

Placez la roue arrière dans les pattes de fixation du cadre, en veillant à ne pas coincer les câbles de changement de vitesse.

Glissez les rondelles anti-rotation sur chaque extrémité de l'axe.

Les crans de la rondelle anti-rotation doivent être en contact avec la patte de fixation du cadre.

Le bossage rectangulaire doit s'engager dans la patte de fixation du cadre.

Resserrez les écrous avec une clé de 15 mm à 30-40 Nm.

Remettez les câbles en position dans l'ordre inverse de la procédure de démontage (Page 33)



Faites preuve de prudence lors de l'assemblage des rondelles sans rotation. Une installation incorrecte peut endommager la patte de fixation et le moyeu. Un serrage excessif peut endommager des pièces et un serrage insuffisant peut entraîner le glissement de la roue dans les pattes du cadre.

5 - ACCESSOIRES

Votre vélo vous a été livré avec des accessoires, ils nécessitent un entretien régulier (nettoyage, vérification) en même temps que le vélo lui-même.

Pour les pièces de rechange, nous vous conseillons d'utiliser des produits certifiés conformes

• BÉQUILLE



Remonter impérativement la béquille avant d'utiliser le vélo.

Baisser la béquille lorsque vous désirez stationner le vélo. Vérifier la stabilité du vélo une fois positionné sur sa béquille.

• PORTE-BAGAGE

Il respecte les exigences de la norme EN ISO 11243 et la charge maximale est de 27kg.

La charge maximale embarquée autorisée sur le vélo est indiquée aux caractéristiques techniques.



Le porte-bagage n'est pas adapté au transport d'une ou plusieurs personnes.



Recommandations sur la charge: vérifier que l'arrimage est sûr, que la charge est bien répartie, respecter le poids maximal, une modification significative du comportement du vélo est à prévoir (freinage, déport dans les virages...).

Veillez à ne pas couvrir la signalisation, ne rien laisser dépasser ou pendre. Contrôler régulièrement le serrage des fixations du porte-bagage.

• SONNETTE

Elle est obligatoire pour prévenir de votre présence.

• GARDE-BOUE

Il doit respecter constamment une distance minimale avec la roue pour éviter tout frottement et lui permettre de tourner librement. Il ne doit pas perturber les mouvements de direction.

Si vous souhaitez adapter un siège enfant, une remorque ou tout autre accessoire, il vous faudra respecter strictement les consignes de montage et demander conseil à votre revendeur.

6 - ENTRETIEN ET MAINTENANCE

Pour utiliser le plus longtemps possible votre VAE en toute sécurité, il est important de l'entretenir régulièrement et d'assurer une maintenance efficace.

• NETTOYAGE



Avant toute intervention, retirez ou désactivez la batterie

Le nettoyage peut se faire à l'eau savonneuse ou au liquide-vaisselle dilué, à l'aide d'une éponge, suivi d'un rinçage et d'un séchage de tout le vélo pour éviter un risque de rouille.

Ne pas utiliser d'autres nettoyants chimiques, pas de détergent, pas d'alcool ou d'essence.

Ne pas utiliser de nettoyeurs à haute pression.

• MAINTENANCE

Comme tout composant mécanique, un cycle à assistance électrique subit des contraintes élevées et s'use.

Les différents matériaux et composants peuvent réagir différemment à l'usure ou à la fatigue.

Si la durée de vie prévue pour un composant a été dépassée, celui-ci peut se rompre d'un seul coup, risquant alors d'entraîner des blessures pour le cycliste. Les fissures, égratignures et décolorations dans des zones soumises à des conditions élevées indiquent que le composant a dépassé sa durée de vie et devrait être remplacé.



Pour les éléments en matériaux composite les dommages liés aux chocs peuvent être invisibles pour l'utilisateur et entraîner un fonctionnement anormal voire une rupture dangereuse pour la conduite. Nous vous recommandons en cas de choc de vous adresser à un revendeur spécialisé en vue d'une inspection ou de les détruire et de les remplacer.



Avant toute intervention de maintenance, veuillez retirer la batterie.



graves.

Soyez prudent si vous actionnez les roues librement, si elles ne touchent plus le sol ou si vous ne pouvez atteindre les freins, vous risquez de vous coincer les doigts ou d'entraîner des tissus, outils... pouvant occasionner des blessures graves.

Leviers de freins

Le réglage initial a été réalisé par un professionnel. Les freins sont des éléments de sécurité, un contrôle régulier est nécessaire : pas de fuite de liquide, durites en bon état, pas de coupure ou trace de frottement. Les plaquettes doivent être contrôlées et changées dès que l'usure est trop importante. Vous devez, à chaque utilisation, être attentif au moindre changement de réaction des freins, si vous avez un doute, faites contrôler votre vélo par un spécialiste.

Le changement des composants de friction et du liquide hydraulique doit être opéré par un spécialiste.



plaquettes polluées sont à remplacer irrémédiablement.

Ne jamais pulvériser d'huile sur la chaîne sans avoir préalablement protégé les disques de freins. De fines gouttelettes pourraient venir polluer le disque et les plaquettes et réduire fortement les performances de freinage. Des

Calendrier d'entretien périodique préconisé

	Interventions régulières	Révision 1	Révision 2	Tous les ans ou 2000 km	Tous les 3 ans ou 6000 km
		200 km ou 6 semaines	1000 km ou 6 mois		
Contrôle de l'efficacité des freins, absence de fuites	X				
Contrôle de la pression des pneus et vérification de l'état	X				
Contrôle du serrage des roues	X				
Vérification de l'éclairage	X				
Contrôle des fonctions électriques	X				
Nettoyage du vélo	X				
Nettoyage de la chaîne (nettoyant spécial) contrôle de l'allongement, ou contrôle de l'état de la courroie	X				
Vérification des couples de serrage : roues, cintre, potence, selle, pédales, manivelles		x	x	X	x
Vérification et réglage des freins, usure des plaquettes, contrôle des fuites, absence de traces d'huile		x	x	X	x
Contrôle du voilage des roues et de la tension des rayons – contrôle de la pression des pneus		x	x	X	x
Vérification du fonctionnement transmission et assistance			x	X	x
Graissage tige de selle			x	X	x
Contrôle du fonctionnement de toutes les commandes et de l'éclairage				X	x
Contrôle du kit de direction				X	x
Contrôle/graissage, pédales, chaîne				X	x
Contrôle de l'usure des roues (jantes, rayons)				X	x
Recherche fissures cadre				X	x
Vérification du fonctionnement de la Fourche				X	x
Changement transmission					x
Changement des pneumatiques					x
Changement des plaquettes de freins					x
Vérification par un professionnel et/ou changement conseillé cintre et potence					x

7 - CONDITIONS DE GARANTIE



Pour votre sécurité, en cas de chute ou d'accident, faites impérativement contrôler votre vélo par un spécialiste avant toute nouvelle utilisation, changer les pièces défectueuses et vérifier tous les réglages.

Le non-respect de cette condition entraîne une annulation de garantie. De même un mauvais entretien ou une utilisation autre que celle préconisée pour ce type de vélo remettent en cause la prise en charge sous garantie.

La garantie s'applique sur présentation d'une preuve d'achat (ticket de caisse, facture).

Durée et pièces garanties :

- **2 ans pour tous les composants montés** (hors pièces d'usure : pneus, jantes, frein, courroie, chaîne, roulements, poignées, peintures).
- **A vie sur le cadre**

8 - RECYCLAGE



Votre vélo à assistance électrique est recyclable.

Si vous devez vous en débarrasser, vous pouvez le déposer chez un professionnel du recyclage ou une association qui pourra, soit le restaurer, soit récupérer les pièces encore utilisables.

Si vous devez le déposer en déchetterie, nous vous invitons à le démonter et respecter les consignes de recyclage compte-tenu des matériaux présents dans chacun des composants.

Demander conseil pour éviter toute fausse manipulation de tri.



RADIOR X VILLE DE LYON

Un partenariat local et durable



NOTRE GAMME



Radior

Le vélo électrique vraiment fabriqué en France

www.radior-bike.fr



ECO MOBILTE DE L'AIN - 39 CHEMIN DE LA VEYLE - 01310 SAINT-REMY
Référence de la notice : AC00045 - Date de mise à jour : Février 2026